

Pôle communication

Lundi 26 avril 2021



# VACCINATION Covid-19

## DOSSIER PRESSE

### Bilan d'un trimestre de vaccination contre le Covid-19

**[Chiffres arrêtés au 23 avril 2021]** Depuis le lancement de la campagne de vaccination contre le Covid-19 en Nouvelle-Calédonie le 20 janvier dernier, **59 592 doses du vaccin Comirnaty® de Pfizer/BioNTech ont été administrées. À ce jour, 31,23 % des personnes les plus fragiles (résidents d'Ehpad, plus de 75 ans et personnes atteintes de comorbidités) ont reçu au moins une dose de vaccin.**

#### Les chiffres clés

---

- 23 621 personnes ont reçu les deux doses de vaccin ;
- 12 350 personnes ont reçu la 1<sup>ère</sup> dose de vaccin et sont attente de recevoir la seconde ;
- 59 592 doses de vaccin ont été administrées, dont 2 049 doses le 6 avril ;
- 71 370 doses de vaccin ont été livrées à la Nouvelle-Calédonie par l'État au titre de la solidarité nationale ;
- 13 livraisons ont été réceptionnées ;
- 9 360 doses de vaccins sont désormais livrées toutes les semaines à la Nouvelle-Calédonie ;
- 98 % des centres de vaccination parviennent à reconstituer 6, voire 7 doses de vaccin à partir d'un flacon ;
- 600 professionnels (médecins, infirmiers, agents administratifs, coordonnateurs, informaticiens, etc.) sont mobilisés pour mettre en œuvre la campagne de vaccination

# POINT VACCINAL

VACCINATION  
Covid-19

VENDREDI 23 AVRIL 2021 au soir

**35 971**

personnes ont reçu  
la première injection  
(depuis le 20 janvier 2021)

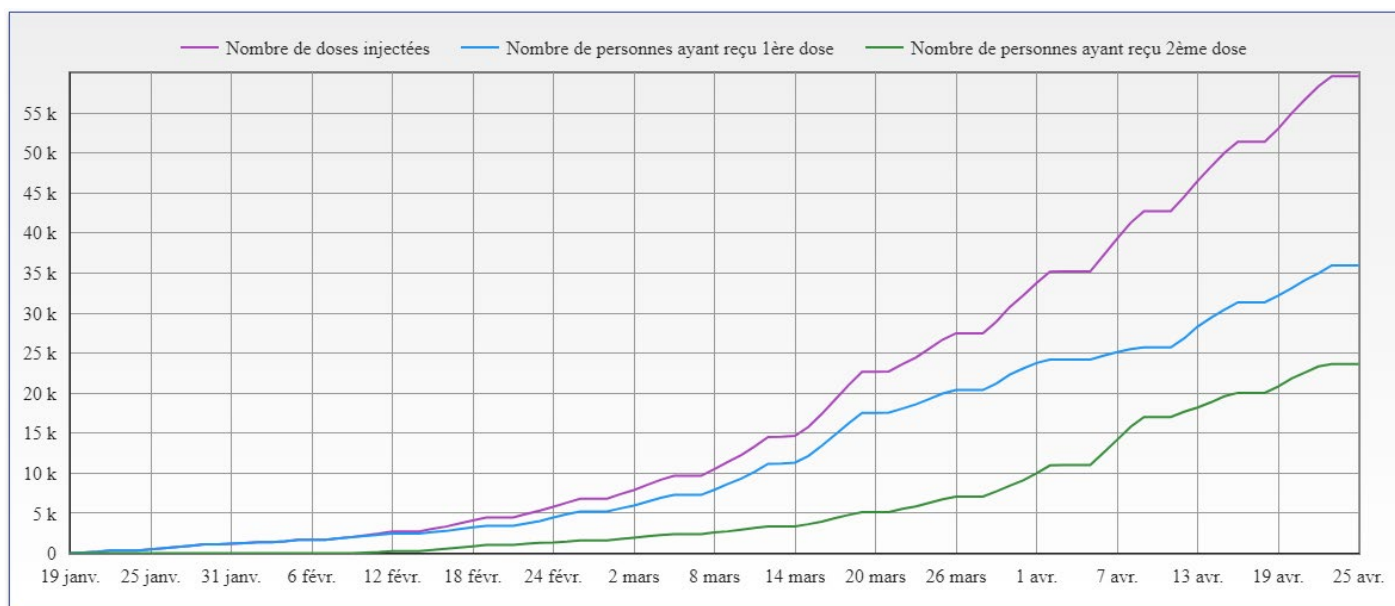
**23 621**

personnes ont reçu  
la deuxième injection

[gouv.nc/vaccination](https://gouv.nc/vaccination)

GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE

Évolution de la campagne de vaccination contre le Covid-19 en Nouvelle-Calédonie.



*\*\* Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur [gouv.nc/vaccination](https://gouv.nc/vaccination) \*\**

## Les centres de vaccination

### *25 sites répartis dans les trois provinces*

Après le centre de vaccination du Médipôle le 20 janvier, de nombreux autres centres se sont mis en ordre de marche grâce à l'implication d'un grand nombre de partenaires publics et privés :

- La Cafat, qui a déployé deux centres de vaccination au Receiving, à Rivière-Salée, ainsi qu'un centre dédié à la vaccination des personnels essentiels des entreprises prioritaires, au SMIT de Normandie.
- Les trois provinces, qui ont mis en place des centres de vaccination dans la quasi-totalité de leurs centres médicosociaux : neuf dans le Sud – dont un dédié à la vaccination des enseignants à Montravel –, cinq dans le Nord et trois dans les îles Loyauté.
- Le CHN, qui a ouvert des centres de vaccination dans ses trois sites, au pôle sanitaire du Nord à Koné (CHN), à l'hôpital Paula-Thavoavianon à Koumac (CHN) et, temporairement, à l'hôpital Raymond Doui-Nebayes à Poindimié.
- Le CHS Albert-Bousquet, qui a organisé la vaccination de ses équipes et de ses patients.
- La Nouvelle-Calédonie, qui a ouvert, grâce à un partenariat entre la direction de la Sécurité civile et de la gestion des crises et l'Agence sanitaire et sociale, un centre dédié à la vaccination des personnels essentiels du secteur public.
- KNS, qui a mis en place, en interne, la vaccination de ses personnels essentiels.

Une carte interactive de l'ensemble des centres de vaccination est disponible sur [gouv.nc/vaccination](http://gouv.nc/vaccination) :

Centres de vaccination



### ***Cinq équipes mobiles***

Des équipes mobiles ont également été déployées avec la participation de :

- La Cafat, pour la vaccination, dans leurs établissements, des personnels et résidents des Ephad, des foyers logement, des familles d'accueil et du centre d'accueil de jour Edouard-Trubert.
- L'association pour le traitement de l'insuffisance rénale (ATIR), qui a assuré la vaccination des insuffisants rénaux dans ses unités de dialyse de Koutio, Kaméré, Robinson, Koumac, Poindimié et Dumbéa.
- l'Unité de néphrologie de Nouvelle-Calédonie (U2NC), pour proposer la vaccination aux insuffisants rénaux dans les locaux de ses différentes unités de Nouméa et de brousse (La Foa et Koné) et au centre médicosocial provincial de Bourail.
- Le Médipôle, pour la vaccination de ses patients les plus vulnérables lors de leur hospitalisation.

### **Les centres d'appels**

---

Le 05 00 33, lancé le 20 janvier 2020, a traité jusqu'à 800 appels par jour pendant la période de confinement. Son équipe de six, puis de douze agents, a organisé plus de 30 000 rendez-vous pour les centres de vaccination du Médipôle, de la Cafat au Receiving et du CHN de Koné.

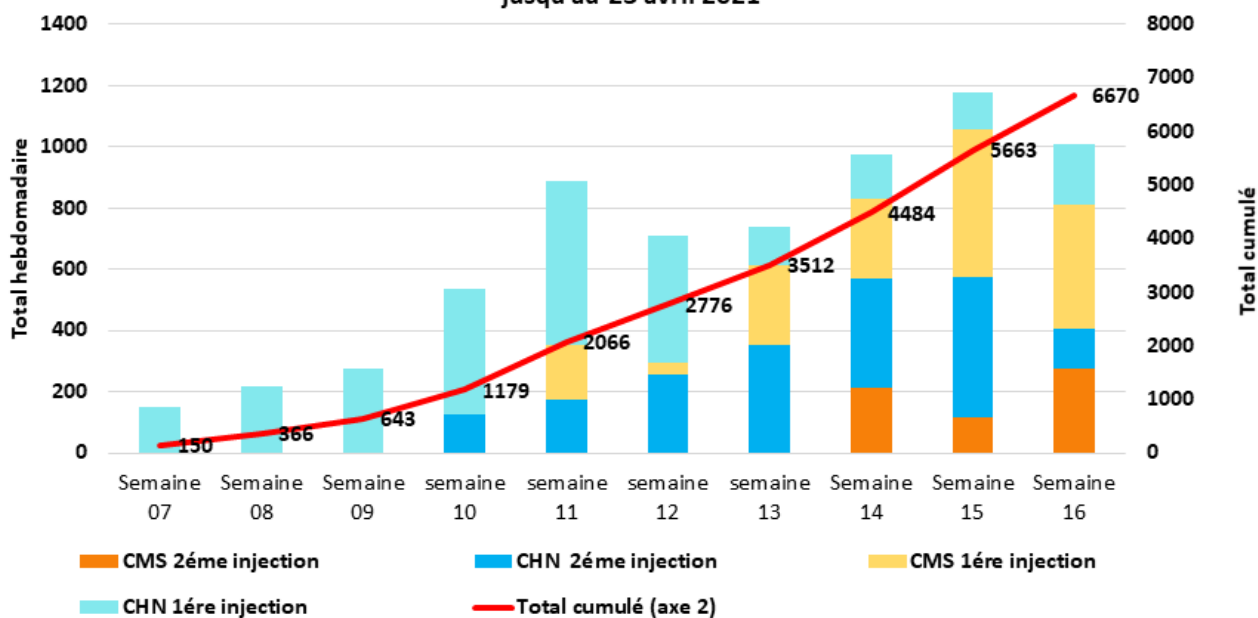
Le numéro de la Cafat, le 25 58 18, lancé à l'ouverture du centre du Receiving le 12 mars, a traité jusqu'à 6 463 appels par jour. Son effectif initial de 10 personnes a été ramené à six, puis quatre personnes à ce jour.

Plus récemment, les provinces Nord et des Îles Loyauté ont également mis en place leurs propres plateformes téléphoniques de prise de rendez-vous.

Dans les Îles, le 05 00 90 est à la fois un numéro d'information sur la vaccination et le Covid-19, et de prise de rendez-vous. Il en a déjà organisé plus de 300.

Dans le Nord, le 05 00 22, avec quatre agents, planifie depuis le 29 mars les rendez-vous de tous les centres de vaccination du Nord. Il reçoit des demandes individuelles de particuliers et des listes de volontaires établies par les centres médicosociaux provinciaux, des entreprises et quelques institutions. 2 400 rendez-vous ont déjà été organisés par la plateforme Nord et plus de 2 000 sont programmés dans les deux prochaines semaines.

### Vaccins réalisés dans les centres de la PN jusqu'au 23 avril 2021



## Les personnes vaccinées au cours de ce premier semestre

---

Depuis son lancement, la campagne de vaccination suit l'ordre de priorité établi par la stratégie vaccinale de la Nouvelle-Calédonie (arrêté n° 2021-89/GNC du 19 janvier 2021). Ainsi, la vaccination concerne :

### Depuis le 20 janvier 2021 :

- Les professionnels en première ligne, c'est-à-dire en contact avec les personnes potentiellement infectées qui entrent sur le territoire : personnels des compagnies aériennes, de l'aéroport, du port autonome, des quatorzaines ou en contact avec les minéraliers ; les professionnels de santé susceptibles de prendre en charge les voyageurs durant leur quatorzaine.
  - > *Plus de 3 875 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin.*
- Les particuliers et professionnels qui doivent faire des allers-retours entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur pour des motifs impérieux.
  - > *288 personnes ont reçu au moins une dose dans ce cadre.*

### Depuis le 8 février 2021 :

- Les personnes de 75 ans et plus.
  - > *Plus de 45 % de cette cible ont reçu au moins une dose (presque 5 000 personnes).*

### Depuis le 22 février 2021 :

- Les résidents et personnels des maisons de retraite.
  - > *932 personnes ont reçu au moins une dose.*

### Depuis le 2 mars 2021 :

- Les personnes dont l'état de santé les expose à une forme sévère de Covid-19 (cancer, diabète, hypertension, obésité, insuffisance rénale, asthme sévère, etc.) ;
  - > *9 642 personnes ont reçu au moins une dose.*
- les personnels soignants (kinésithérapeutes, orthophonistes, dentistes, pharmaciens, etc.).

### Depuis le 17 mars 2021 :

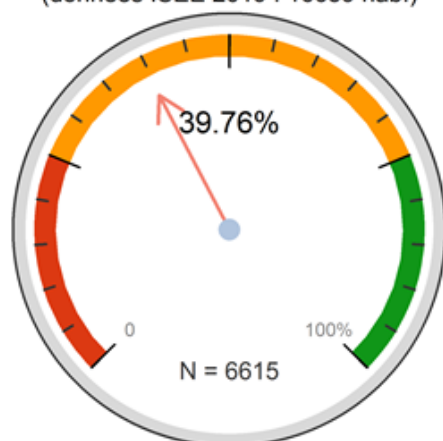
- Les personnes de 65 ans et plus.
  - > *1 631 personnes de 65 à 74 ans ont reçu au moins une dose.*

### Depuis le 26 mars 2021 :

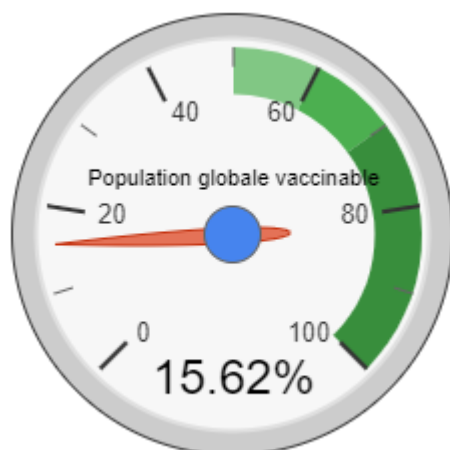
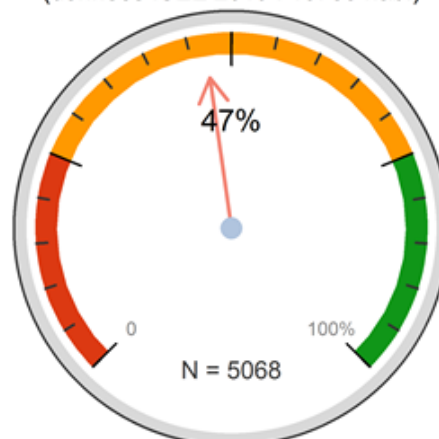
- Les personnels essentiels des entreprises prioritaires. Il s'agit des entreprises des secteurs de l'énergie, des transports, de l'importation et de la distribution agroalimentaire, de la gestion des déchets, du BTP, des banques et assurances...
- Les personnels essentiels du secteur public.
  - > *Plus de 7 000 personnes ont reçu au moins une dose.*

## Avancement de la vaccination

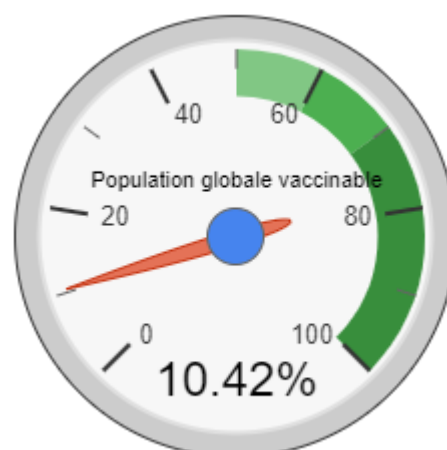
Taux de vaccination des  
personnes âgées de 65 à 74 ans  
(données ISEE 2019 : 16639 hab.)



Taux de vaccination des  
personnes âgées de 75 ans et plus  
(données ISEE 2019 : 10783 hab.)



15,62 % de la population vaccinable  
(205 300 personnes de plus de 16 ans)  
ont reçu au moins une dose.



10,42 % de la population vaccinable  
(205 300 personnes de plus de 16 ans)  
ont reçu deux doses.

## Pharmacovigilance

---

Comme tous les médicaments, les vaccins contre le Covid-19 peuvent entraîner des effets indésirables. La majorité des réactions ne sont pas graves et disparaissent rapidement.

Depuis le lancement de la campagne de vaccination contre le Covid-19 en Nouvelle-Calédonie, la direction des Affaires sanitaires et sociales a enregistré 92 déclarations de pharmacovigilance sur plus de 58 000 injections du vaccin Pfizer. Dans plus de 80 % des cas, il s'agit d'effets indésirables connus : douleur au point d'injection, fatigue, maux de tête, fièvre et frissons.

Les autres cas concernent notamment :

- deux accidents vasculaires cérébraux après la première injection, survenus chez des personnes à risques. Les investigations sont toujours en cours pour obtenir les informations nécessaires pour permettre, avec les autres cas de ce genre déclarés en France et en Europe, d'établir un éventuel lien avec le vaccin. En date du 8 avril, il y avait 91 cas en France (incluant les cas calédoniens) et ces cas ne constituent pas un signal (c'est-à-dire qu'il n'y a pas de suspicion de lien avec le vaccin à cette date) ;
- deux zonas. Au 8 avril 2021, l'Agence nationale de sécurité du médicament (l'ANSM) avait comptabilisé 71 cas de zona en France. L'analyse de pharmacovigilance indique qu'il n'y a aucune caractéristique particulière retrouvée en termes d'âge, de sexe, de localisation ou de sévérité. En revanche, la notification d'un nombre élevé de cas (71 cas), dont certains sont survenus dans un contexte de réactogénicité ou dans les suites d'effets de réactogénicité, est en faveur d'un signal potentiel. C'est-à-dire qu'il n'y a pas encore suffisamment d'éléments pour établir un lien avec le vaccin mais qu'un lien est suspecté et que ces cas seront suivis de près afin que, si un lien existe, il soit déterminé le plus rapidement possible ;
- trois œdèmes de Quincke (choc allergique), apparus dans les 15 minutes après la première injection. Il s'agit d'un effet indésirable grave et connu du vaccin. Tous les centres de vaccination sont équipés en conséquence et aptes à prendre en charge ces réactions allergiques dans les meilleurs délais. Néanmoins, par précaution, les personnes présentant un état allergique grave sont prioritairement orientées vers le Médipôle.

Le décès d'une personne de plus de 95 ans, en fin de vie, a également été déclaré. La vaccination de cette personne a finalement été mise hors de cause à la suite de la découverte d'une autre cause de décès.

## Perspectives

---

La campagne de vaccination contre le Covid-19 en Nouvelle-Calédonie a connu une rapide montée en puissance grâce à la mobilisation de tous les partenaires et à une demande forte de la population, notamment lors de la découverte de cas positifs au mois de mars.

L'activité vaccinale a su se maintenir durant le confinement, mais une baisse de la demande est constatée parmi les publics actuellement prioritaires à la vaccination. Ces publics représentent



pourtant la majorité des personnes susceptibles de développer une forme grave de Covid-19. Il s'agit de personnes âgées et/ou déjà atteintes de pathologies telles que le diabète, l'hypertension, l'insuffisance rénale, cardiaque ou respiratoire. Pour ces personnes, la vaccination est le meilleur moyen de se protéger.

La Nouvelle-Calédonie n'est pas à l'abri du Covid-19. Mais elle dispose à la fois d'un temps d'avance sur l'épidémie, et d'un vaccin sûr et efficace. C'est pourquoi la vaccination des plus fragiles reste, à ce stade et comme le prévoit la stratégie vaccinale de la Nouvelle-Calédonie, l'objectif principal du gouvernement.

La vaccination des professionnels en première ligne et des personnels essentiels des entreprises prioritaires du privé et du public se poursuit également.

L'ouverture de la vaccination aux personnes de plus de 50 ans devrait être possible à compter de mi-mai, sous réserve de l'avis de la collégialité du mardi 27 avril.

# Évolution de la campagne de vaccination en Nouvelle-Calédonie

